

Directeur(trice): Lise-Anne St-Vincent

Bureau du registraire

CPPC - Enseignement en adaptation scolaire et sociale

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3637

www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)**Crédits: 120****Note**

Ce programme est présentement offert au campus de l'UQTR à l'Assomption.

Ce programme a été entièrement révisé pour répondre précisément aux critères énoncés dans le nouveau Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante.

Présentation

Le programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale compte 120 crédits et vise la formation d'une personne professionnelle de l'éducation en adaptation scolaire et sociale apte à enseigner aux ordres primaire et secondaire. Il comprend les éléments essentiels d'une formation en enseignement (fondements), d'une formation pédagogique enrichie d'une formation particulière en adaptation de l'enseignement, d'une formation dans les disciplines à enseigner, d'une formation psychopédagogique et d'une formation pratique.

En brefObjectifs du programme

Le programme de baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières a pour objectif de former une personne professionnelle de l'intervention pédagogique capable d'intervenir auprès des élèves de l'adaptation scolaire et sociale, particulièrement auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et de comportement (primaire, secondaire, adultes).

La personne étudiante qui terminera avec succès son programme sera susceptible d'obtenir, moyennant une recommandation favorable des autorités compétentes, un brevet d'enseignement. Pour ce faire, elle aura obligatoirement à remplir un formulaire de « demande d'autorisation d'enseigner » disponible sur le site web de la Formation pratique en enseignement.

De plus, pour avoir accès aux différents milieux de stage, la personne étudiante aura à remplir le formulaire de Déclaration relative aux antécédents judiciaires. Pour plus d'informations, elle peut consulter le lien suivant :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/DTPE_declaration_antecedents_judiciaires.pdf/

Avenir : Carrière et débouchés

Les personnes détentrices d'un diplôme en enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'UQTR auront plusieurs possibilités en matière d'emploi. D'emblée, il est important de souligner que l'UQTR est la seule université francophone québécoise qui offre un programme qui qualifie à la fois pour l'enseignement au primaire et au secondaire en adaptation scolaire. En effet, les enseignements sont réfléchis pour couvrir les apprentissages sur un continuum de l'ordre du primaire à l'ordre du secondaire. Ainsi, les écoles primaires et secondaires (publiques ou privées) ainsi que les écoles en formation des adultes pourront les accueillir afin de combler plusieurs besoins liés à l'embauche du personnel enseignant (contrats et postes en enseignement). En plus de leur habilitation à enseigner dans le champ de l'adaptation scolaire, elles pourront également intervenir dans les centres d'aide à l'apprentissage qui œuvrent en périphérie de l'école québécoise, dans les Centres de la petite enfance, les hôpitaux, les Centres jeunesse, etc.

Pour les personnes étudiantes particulièrement intéressées par les difficultés d'apprentissage et désireuses de poursuivre leur formation aux cycles supérieurs, il existe à l'UQTR un programme de maîtrise en éducation (concentration en orthopédagogie) (2512) afin de se former plus spécifiquement à la profession d'orthopédagogue. D'autres profils de la maîtrise en éducation sont également disponibles : profil psychopédagogie (1705), profil didactique (1706) et profil fondements et environnements de l'éducation (1707).

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, la personne étudiante est recommandée au brevet d'enseignement si elle a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

13 compétences tirées du Référentiel de compétences en enseignement (MEQ, 2020)

Deux compétences fondatrices

Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement

CHAMP 1 : six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves

Compétence 3 Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence 4 Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence 5 Évaluer les apprentissages

Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Compétence 8 Soutenir le plaisir d'apprendre

CHAMP 2 : deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif

Compétence 9 S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CHAMP 3 : une compétence inhérente au professionnalisme enseignant

Compétence 11 S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Compétence 12 Mobiliser le numérique

Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Université à taille humaine, l'UQTR offre aux personnes étudiantes un milieu d'apprentissage stimulant et unique. Interrogées sur leur expérience au sein du programme, les personnes étudiantes et diplômées reconnaissent d'emblée, de façon quasi unanime, l'expertise, l'engagement et le dévouement exceptionnels du personnel enseignant.

L'université du Québec à Trois-Rivières se situe en plein cœur d'une ville universitaire des plus dynamiques et où il fait bon vivre.

Les personnes étudiantes en adaptation scolaire et sociale ont la chance de réaliser quatre stages auprès d'élèves qui présentent des besoins diversifiés dans une multitude de contextes, ce qui enrichit considérablement leur formation universitaire. L'un d'eux peut même se réaliser hors Québec ou à l'international.

Les personnes étudiantes québécoises inscrites à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Capacité d'accueil limitée.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Dans le cas des reconnaissances des acquis accordées en dehors des ententes de passerelles, on ne peut pas assurer qu'il n'y aura pas de bris de cheminement et que la durée prévue du programme sera respectée.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Être une personne âgée d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience d'au moins six mois (équivalent temps complet) à titre soit de personne enseignante, soit de personne formatrice ou soit de personne intervenante auprès de personnes ayant un handicap ou une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. La personne candidate adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. La personne responsable du programme pourra recommander à la personne candidate admissible, des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'elle entreprend.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux personnes candidates de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens :

- Dossier scolaire (100 %)

Remarque: les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle, notamment les techniques d'éducation spécialisée, peuvent bénéficier de reconnaissances d'acquis notamment sous forme d'exemptions, sur recommandation du responsable du programme. Il est fortement suggéré à l'étudiant de contacter le responsable du programme avant sa première inscription.

Candidats adultes :

- Qualité du dossier (100 %)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées précédemment, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les candidats collégiens et les candidats adultes est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (117 crédits)

- DID1102 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire I (DID1121)
- DID1104 Didactique des sciences et technologies en adaptation scolaire (PDG1042)
- DID1118 Didactique de la lecture en adaptation scolaire (PDG1075 ou PDG1087)
- DID1119 Didactique de l'écriture en adaptation scolaire (DID1118)

DID1120	Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au préscolaire et primaire (PDG1076 ou PDG1086)
DID1121	Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au primaire II (DID1120)
DID1122	Didactique de l'enseignement des sciences humaines en adaptation scolaire (2 crédits) (PDG1041)
DID1123	Didactique de l'oral en adaptation scolaire
DID1147	Didactique de la sociologie et de l'éthique (2 crédits) (PDG1085)
DME1005	Évaluation des apprentissages
EEI1010	Initiation à l'intervention pédagogique en adaptation scolaire
EEI1019	Stage I : sensibilisation au milieu scolaire (2 crédits)
EEI1020	Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire (EEI1019)
EEI1055	Gestion de la classe en adaptation scolaire
EEI1056	Difficultés socioémotionnelles et comportementales sévères en adaptation scolaire (EEI1055)
EEI1064	Stage IV : internat (9 crédits) (EEI1047 ou EEI1076 ou EEI1077; EEI1048 ou EEI1072; EEI1065 ou EEI1074)
EEI1070	Laboratoire d'enseignement en adaptation scolaire et sociale (PPG1017)
EEI1071	Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits)
EEI1072	Évaluation individualisée en lecture-écriture en adaptation scolaire (DID1118; DID1119)
EEI1073	Intervention individualisée en lecture-écriture en adaptation scolaire (2 crédits) (EEI1072)
EEI1074	Évaluation individualisée en mathématiques en adaptation scolaire (DID1120; DID1121; DID1102)
EEI1075	Intervention individualisée en mathématiques en adaptation scolaire (2 crédits) (EEI1074)
EEI1077	Stage III : Intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (EEI1020; EEI1070; DID1119; DID1102)
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1041	Fondements des sciences humaines au préscolaire et au primaire (2 crédits)
PDG1042	Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits)
PDG1054	Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise
PDG1085	Fondements au programme Culture et citoyenneté québécoise (2 crédits)
PDG1086	Fondements à l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire
PDG1087	Fondements à l'enseignement de la grammaire rénovée en adaptation scolaire
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PPG1008	Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant
PPG1009	Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation (EEI1076 ou EEI1077)
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PPG1019	Jeune adulte et son rapport à l'école
PPG1026	Attitudes du personnel enseignant et bien-être des élèves à l'école
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
SRE1006	Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)
TLE1030	Mobilisation pédagogique du numérique
TLE1044	Mise à jour de ses habiletés technologiques (1 crédit)

Cours optionnels (0 à 3 crédits)

La personne étudiante choisit zéro à trois crédits dans la liste de cours suivants :

DCA1010	Langue des signes québécoise I
DCA1011	Enseigner aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme
DID1143	Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire II (DID1102)
EAR1002	Didactique de l'art dramatique au primaire
EAR1027	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire
EF11010	Troubles de la parole et du langage
FRA1022	Préparation au volet grammaire du TECFÉE
LQF1051	La littérature québécoise pour la jeunesse
PED1036	Culture, langue et littératie en contexte autochtone
PED1038	Jeu et psychomotricité
PED1044	La musique au service de l'enseignement
PRS1013	Jouer et apprendre avec les mots
PSE1049	Dépendances
TCA1001	Fondements des troubles du comportement alimentaire

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

La personne étudiante ayant réussi des cours en dehors de la liste des cours obligatoires et optionnels de son programme peut se faire reconnaître un cours de trois crédits, ou sinon le faire comme cours complémentaire en sélectionnant un cours (3 crédits) dans la discipline de son choix.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

CHEMINEMENT GLOBAL

Les personnes étudiantes admises au programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale sont tenues de s'inscrire à temps complet à tous les trimestres et de suivre la grille de cheminement du programme, à défaut de quoi elles se retrouvent en bris de cheminement. Plusieurs situations peuvent placer une personne étudiante en situation de bris de cheminement, dont la reconnaissance d'acquis, l'échec à un cours, la modification d'inscription, l'autorisation d'absence. Lors d'un bris de cheminement, la personne étudiante est responsable de suivre la grille de cheminement, les préalables au cours et les règlements pédagogiques particuliers au programme.

La personne étudiante en bris de cheminement devra se conformer aux exigences et aux modalités d'inscription prescrites par la direction du comité de programme.

RECONNAISSANCE D'ACQUIS

Les stages III et IV ne peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis selon l'expérience.

Pour être admissible à une reconnaissance d'acquis, le résultat du cours universitaire suivi doit correspondre minimalement à la note C.

STAGES

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les stages III et IV, à l'exception des cours prévus à la sixième session (stage III) et septième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.

Les personnes étudiantes ayant choisi de faire leur stage II à l'ordre primaire doivent obligatoirement faire leur stage III à l'ordre secondaire. Inversement, celles qui ont choisi de faire leur stage II à l'ordre secondaire doivent obligatoirement faire leur stage III à l'ordre du primaire.

Les stages III et IV doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple, stage III au trimestre d'automne et stage IV au trimestre d'hiver suivant).

En cas d'échec, le stage IV ne peut être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ce cours, la personne étudiante doit en faire la demande par écrit auprès de la personne responsable du programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par le Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, lequel est composé de la personne responsable du programme, d'une personne superviseure et de la personne responsable pédagogique des stages. Selon la recommandation du Comité d'évaluation, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel.

Tous les stages sont évalués au moyen de la note S (succès) ou E (échec).

PRÉALABLES

Les cours préalables figurent sous la forme de "règlement pédagogique particulier" ou sous la forme de "préalable". Peu importe le libellé utilisé, dans tous les cas, les personnes étudiantes du programme doivent les respecter.

Le cours PPG1009 Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation doit être suivi en concomitance avec le stage IV.

Pour s'inscrire au cours DME1005 Évaluation des apprentissages, la personne étudiante doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire au cours PED1044 La musique au service de l'enseignement, la personne étudiante doit avoir fait un minimum de 5 crédits en didactique (cours dont le titre comporte le terme "didactique").

Le cours TLE1044 doit avoir été suivi avant de faire le cours TLE1030. De plus, la personne étudiante doit avoir effectué 30 crédits de son programme afin de pouvoir s'inscrire au cours TLE1030.

Pour s'inscrire à un stage, la personne étudiante doit avoir réussi le ou les stages précédents.

Pour s'inscrire aux stage III et stage IV, les personnes étudiantes doivent avoir obtenu une moyenne minimale de 2,5/4,3.

Pour s'inscrire au stage IV, les personnes étudiantes doivent avoir également cumulé au moins 90 crédits de leur programme.

Les personnes étudiantes qui ne rencontrent pas les préalables au stage III dès l'automne de la troisième année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verront contraintes de compléter leur programme de baccalauréat dans des délais plus longs que la durée prévue.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Toute personne étudiante admise dans un programme en enseignement a l'obligation de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire, soit au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. La personne étudiante recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Toute personne étudiante n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- Toute personne étudiante admise dans un programme de formation en enseignement doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, toute personne étudiante doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits, si elle chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacune des deux parties du TECFÉE est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.

- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Toute personne étudiante dans un programme de formation en enseignement de premier cycle doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Toute personne étudiante dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admise à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- La personne étudiante éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants/tes.

- La personne étudiante inscrite à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par la personne responsable de programme. Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacune des deux parties du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part de la personne responsable du programme, qui pourrait exiger que la personne étudiante suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, la personne responsable du programme pourrait exiger que la personne étudiante ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour toute question ou demande d'information, nous vous invitons à contacter l'une des codirectrices du programme aux coordonnées suivantes:

Lise-Anne St-Vincent, Ph.D., Professeure
dir.prem.cycle.adapt@uqtr.ca
Codirectrice du programme
Département des sciences de l'éducation
819 376-5011 poste 3645

Corina Borri-Anadon, Ph.D., Professeure

Description des activités

DCA1010 Langue des signes québécoise I

Acquérir les connaissances de base nécessaires à l'apprentissage de la langue des signes québécoise (LSQ). Il vise aussi à situer la LSQ comme option éducative pouvant faciliter les apprentissages du handicapé auditif dans le contexte scolaire québécois.

Modes de communication du handicapé auditif. Apprentissage du vocabulaire de base, des structures de phrases et des aspects grammaticaux spatiovisuels de la langue des signes québécoise (LSQ). Utilisation de cette langue (pour faciliter les apprentissages de l'étudiant handicapé auditif) dans un contexte éducatif.

DCA1011 Enseigner aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme

Connaître les troubles du développement dans le spectre autistique, les caractéristiques inhérentes à la prise en charge éducative de cette clientèle et les approches pédagogiques spécifiques à ce groupe d'élèves. Les troubles du développement. Les caractéristiques de l'enfant autiste. Les caractéristiques de l'enfant ayant un trouble du spectre associé à l'aphasie ou à des difficultés graves de communication. Les problèmes de développement cognitif, du langage et de la communication, de la socialisation et de la sensori-motricité chez chacun.

Les difficultés avec le temps, l'immutabilité, l'abstraction, le jeu symbolique et la généralisation. Les problèmes de comportement. Les syndromes associés (comme la déficience intellectuelle, l'épilepsie, l'hyper ou l'hypoactivité, etc.).

Les approches pédagogiques et éducatives spécifiques. Les principes d'intervention. L'enseignement structuré. L'organisation de la classe et des horaires. Le matériel pédagogique. Les évaluations, le profil psychoéducatif et le plan d'intervention individualisé. Le traitement des problèmes de comportement. L'inclusion scolaire. L'enseignement par les pairs.

DID1102 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire I (DID1121)

Étude des orientations et contenu notionnel du programme de mathématiques associé aux trois premières années du secondaire dans le curriculum de formation concernant l'arithmétique et l'algèbre.

Étude approfondie des caractéristiques propres à la didactique de l'arithmétique et de l'algèbre pour les élèves en adaptation scolaire.

Analyse, conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur ces concepts pour les élèves en adaptation scolaire.

Étude des différents types d'évaluation en mathématiques et appropriation des outils permettant l'évaluation des compétences.

Enjeux conceptuels dans ces champs reliés aux passages du primaire au secondaire. Initiation aux principales difficultés reliées à ces apprentissages. Résolution de problèmes sur ces notions. Analyse d'outils didactiques utilisés. Apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation et évaluation.

DID1104 Didactique des sciences et technologies en adaptation scolaire (PDG1042)

Permettre à la personne étudiante de mener des réflexions didactiques et pédagogiques favorisant la création d'un contexte et d'un climat propices à l'apprentissage des sciences et de la technologie chez les élèves du primaire et du secondaire en portant une attention spéciale à l'hétérogénéité des élèves et de leurs besoins. S'approprier le programme ministériel en sciences et technologie en fonction de son enseignement en classes spécialisées ou en contexte de la classe inclusive. Saisir les processus caractéristiques de l'apprentissage des élèves en sciences et technologie et interpréter adéquatement les résultats de leurs investigations. Construire des projets éducatifs significatifs et parvenir à en dégager l'éventail et la portée des apprentissages. Susciter et soutenir le plaisir d'apprendre de tous et toutes les élèves en sciences et technologie.

Le programme ministériel en sciences et technologie. Diverses approches pédagogiques appliquées aux sciences et technologie. Les conditions de la mise en œuvre de projets significatifs. Le profil des attitudes nécessaires à l'enseignement des sciences et de la technologie (p.ex., créativité, esprit critique, rigueur, précision) et la portée de projets éducatifs englobant des disciplines diverses. Élaboration de situations pédagogiques axées sur les démarches scientifiques et technologiques dans une perspective d'intégration des apprentissages des élèves en vue d'une formation scientifique et technologique soutenue des élèves du primaire et du secondaire.

DID1118 Didactique de la lecture en adaptation scolaire (PDG1075 ou PDG1087)

Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la lecture en contexte d'adaptation scolaire, en prenant

appui sur les documents ministériels officiels à l'égard de l'enseignement de la lecture au primaire et au secondaire. Développer les compétences requises pour favoriser les premiers apprentissages en lecture. S'approprier les fondements de la didactique de la lecture. Exploiter la littérature pour la jeunesse en classe. Intégrer la lecture aux autres volets de la discipline du français et des autres disciplines (lire pour apprendre).

La compétence en lecture et les programmes du primaire et du secondaire; les premiers apprentissages en lecture au primaire; les modèles explicatifs du processus de lecture; les processus cognitifs mis en jeu durant la lecture; les stratégies de lecture; les caractéristiques des textes littéraires et courants et les genres textuels propres à l'enseignement de la lecture; la planification de situation d'enseignement-apprentissage en contexte d'adaptation scolaire; la prévention des difficultés d'apprentissage; l'évaluation de la compétence à lire; l'apport de l'intégration de la littérature pour la jeunesse en classe; l'appréciation d'œuvres littéraires; la lecture multimodale; l'intégration de la lecture aux autres volets de la discipline français et des autres disciplines (lire pour apprendre).

DID1119 Didactique de l'écriture en adaptation scolaire (DID1118)

Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation en contexte d'adaptation scolaire en prenant appui sur les documents ministériels officiels à l'égard de l'enseignement de l'écriture. Développer les compétences requises pour favoriser les premiers apprentissages en écriture. S'approprier les fondements de la didactique de l'écriture. Développer les compétences requises pour favoriser l'apprentissage de la grammaire rénovée et de l'orthographe. Intégrer l'écriture aux autres volets de la discipline français.

La compétence en écriture et les programmes du primaire et du secondaire; les premiers apprentissages en écriture et l'entrée dans l'écriture normée; le processus d'écriture; les stratégies mises à la disposition du scripteur; l'enseignement par les genres de textes; la planification de situations d'enseignement-apprentissage de l'écriture en contexte d'adaptation scolaire; des activités intégrées visant l'apprentissage des connaissances sur la langue; l'évaluation de la compétence à écrire; l'intégration de l'écriture aux autres volets de la discipline; l'écriture sur des supports diversifiés.

DID1120 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au préscolaire et primaire (PDG1076 ou PDG1086)

Susciter l'éveil aux mathématiques chez les enfants de l'adaptation scolaire sur le développement de connaissances en mathématiques. Acquérir les compétences propres à l'enseignement des concepts mathématiques abordés au préscolaire et au premier cycle du primaire pour les élèves en adaptation scolaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés aux passages des acquisitions mathématiques du préscolaire au premier cycle du primaire pour les élèves de l'adaptation scolaire.

Étude des orientations et contenu notionnel du programme de mathématiques dans le curriculum de formation. Appropriation des documents ministériels relatifs à l'enseignement et à l'intervention en mathématiques. Connaissances et approfondissement des notions relatives aux situations-problèmes en classe de mathématiques au primaire en apportant une attention particulière aux compétences et aux stratégies en résolution de problèmes mathématiques.

Étude approfondie des caractéristiques propres à la didactique des nombres naturels (sens du nombre, suite numérique et dénombrement, numération positionnelle, sens et techniques de calcul additifs (conventionnelles et personnelles), de la mesure, de la géométrie, de la statistique et des probabilités au préscolaire et au premier cycle du primaire pour les élèves de l'adaptation scolaire.

Analyse, conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur ces concepts chez les élèves de l'adaptation scolaire.

Initiation aux principales difficultés reliées à ces apprentissages. Étude des concepts liés à la didactique : contrat, variables et obstacles didactiques. Enjeux reliés à l'adaptation et à la différenciation de l'enseignement de ces concepts à ces niveaux. Analyse d'outils didactiques utilisés. Apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation et évaluation.

DID1121 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au primaire II (DID1120)

Acquérir les compétences propres à l'enseignement des concepts mathématiques abordés au deuxième et au troisième cycles du primaire pour les élèves en adaptation scolaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés aux passages des acquisitions mathématiques du premier au deuxième cycle et du deuxième cycle au troisième cycle du primaire pour les élèves de l'adaptation scolaire.

Étude approfondie des caractéristiques propres à la didactique des nombres naturels (sens et techniques de calcul multiplicatifs (conventionnelles et personnelles), des nombres rationnels, de la mesure, de la géométrie, de la statistique et des probabilités au deuxième cycle et au troisième cycle du primaire pour les élèves en adaptation scolaire.

Analyse, conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur ces concepts chez les élèves de l'adaptation scolaire.

Initiation aux principales difficultés reliées à ces apprentissages. Enjeux reliés à l'adaptation et à la différenciation de l'enseignement de ces concepts à ces niveaux. Analyse d'outils didactiques utilisés. Apport des outils informatisés dans

l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation et évaluation.

DID1122 Didactique de l'enseignement des sciences humaines en adaptation scolaire (2 crédits) (PDG1041)

Initier la personne étudiante à l'apport des sciences humaines pour l'insertion sociale des élèves. Prendre en compte la diversité des personnes apprenantes et de leurs besoins dans l'enseignement en sciences humaines.

Les domaines de connaissance couverts par le programme de l'école québécoise pour les élèves du secteur de l'adaptation scolaire du primaire et du secondaire. Éléments de didactique des sciences humaines. Les conditions pédagogiques favorables à la mise en œuvre d'activités éducatives significatives (p.ex., résolution de problèmes projets, tâches intégratrices) associées à l'univers socioculturel de l'élève et à la diversité des personnes apprenantes susceptibles d'être rencontrées en adaptation scolaire et sociale. Ressources pour l'enseignement et l'apprentissage. Élaboration d'activités d'apprentissage pour le développement des compétences du programme de formation de l'école québécoise en sciences humaines au préscolaire et au primaire, ainsi qu'à l'ordre d'enseignement secondaire.

DID1123 Didactique de l'oral en adaptation scolaire

Comprendre ce qu'est l'oral et ses spécificités; développer sa compétence à communiquer oralement en contexte d'enseignement; s'approprier les fondements de la didactique de l'oral; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la production et de la compréhension orales en contexte d'adaptation scolaire; intégrer l'oral aux autres volets de la discipline français.

Les spécificités de l'oral; la norme du français oral au Québec; les particularités de la prononciation québécoise et les registres de langue; le rôle de modèle linguistique de l'enseignant; la communication orale dans les divers contextes de la profession enseignante; l'oral et la littératie; les objets d'enseignement-apprentissage de l'oral; la compétence à communiquer oralement et le programme de formation; l'enseignement de l'oral aux élèves plurilingues; les fondements de la didactique de l'oral; les trois statuts de l'oral : utilisé, enseigné et mobilisé; l'enseignement par les genres et l'atelier formatif; les genres oraux; l'enseignement pragmatique de l'oral; l'oral réflexif; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral; les démarches didactiques; les difficultés d'apprentissage des élèves en oral; l'intégration de l'oral aux autres compétences du français.

DID1143 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire II (DID1102)

Objectifs

Développer les compétences propres à l'enseignement de notions relevant de l'arithmétique, de l'algèbre, de la statistique, des probabilités et de la géométrie abordées au cours des trois dernières années du secondaire pour les élèves en adaptation scolaire au secondaire. Connaître la nature des difficultés d'apprentissage sur des notions au secondaire. Développer les compétences requises pour favoriser le développement de connaissances sur ces notions chez les élèves. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés aux passages des acquisitions mathématiques du premier cycle du secondaire au second cycle du secondaire.

Contenu

Étude des orientations et contenu notionnel du programme de mathématiques associé aux trois dernières années du secondaire dans le curriculum de formation au regard de l'arithmétique, de l'algèbre, de la statistique, des probabilités et de la géométrie. Connaissances et approfondissement des notions relatives aux situations-problèmes en classe de mathématiques au secondaire en apportant une attention particulière aux compétences et aux stratégies en résolution de problèmes mathématiques. Conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur l'arithmétique, l'algèbre, la statistique, les probabilités et la géométrie chez les élèves en adaptation scolaire intervenant lors des trois dernières années au secondaire. Les enjeux conceptuels reliés dans ces champs aux passages du premier cycle du secondaire au second cycle du secondaire. Étude des principales difficultés caractérisant la didactique de l'arithmétique, de l'algèbre, de la statistique, des probabilités et de la géométrie liées aux trois dernières années du secondaire. Analyse d'outils didactiques utilisés au secondaire. L'apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage au secondaire. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire au secondaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation, évaluation.

DID1147 Didactique de la sociologie et de l'éthique (2 crédits) (PDG1085)

S'initier aux deux compétences principales du programme Culture et citoyenneté québécoise et développer les compétences nécessaires à l'intervention didactique dans les domaines de l'éthique et de la sociologie, ainsi que l'éducation à la sociologie

Étude du contenu de formation du programme en lien avec les deux compétences et l'éducation à la sexualité. Analyse des approches propices à l'enseignement et du bon usage des ressources didactiques disponibles. Élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation. Prise en compte de l'interdisciplinarité du programme.

DME1005 Évaluation des apprentissages

Développer sa compétence à évaluer des apprentissages scolaires, en tenant compte du lien étroit qu'entretiennent les processus d'évaluation et d'apprentissage. Susciter un regard critique sur diverses pratiques et politiques relatives à l'évaluation en contexte scolaire, et ce, en tenant compte de la différenciation en évaluation (flexibilité, adaptation et modification) pour les élèves en difficulté.

Fondements et concepts de base en évaluation. Orientations et valeurs de la politique québécoise en évaluation des apprentissages.

Nature et fonctions de l'évaluation des apprentissages. Les démarches d'évaluation. Régulation des apprentissages dans le contexte d'une approche par compétences. Évaluation des compétences disciplinaires et vérification des connaissances. Cadres d'évaluation et critères d'évaluation. Sanction des études en lien avec les mesures d'adaptation pour l'évaluation des apprentissages. Stratégies, moyens et outils d'évaluation. Jugement professionnel. Bilan des apprentissages. Bulletin scolaire et autres formes de communication aux parents.

Ce cours permet de s'outiller au regard de l'évaluation des compétences et des connaissances, tant sur le plan de la progression que du bilan à effectuer. Établir et maintenir un lien étroit entre les processus d'évaluation et d'apprentissage qui requiert l'appropriation de savoirs du domaine de l'évaluation, de même que l'intégration de connaissances qui relèvent de la psychopédagogie et de la didactique. Aussi, la connaissance du PFEQ est essentielle de même qu'un survol d'autres programmes de formation, tels que CAPS ou DEFIS. L'ensemble des ressources mobilisées vise le développement d'un savoir agir de manière appropriée et efficace en évaluation des apprentissages scolaires, et ce, pour tous les élèves avec ou sans difficulté d'apprentissage. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, il favorise de plus, la prise en compte de l'hétérogénéité en lien avec les cours sur l'intervention auprès des élèves ayant des difficultés et sur la gestion de classe. Finalement, ce cours participe au développement d'une capacité à réguler le processus d'enseignement et surtout à faciliter la régulation des apprentissages des élèves tel que mis en exercice au stage III.

Compétence principale visée :

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire à ce cours.

EAR1002 Didactique de l'art dramatique au primaire

Développer chez les futurs enseignants, les capacités d'expression se rattachant à l'art dramatique. Les rendre capables de favoriser chez l'enfant, l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication.

Expériences diversifiées de mise en action dans des formes verbales et non verbales. Initiation aux techniques d'expression non verbales; le geste et le mime. Étude des objectifs et de la démarche pédagogique proposés par le programme d'art dramatique de l'école primaire. Planification d'activités pédagogiques pertinentes : préparation d'un spectacle de marionnette; mise en scène d'un conte.

EAR1027 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire

Développer les compétences de l'étudiant à concevoir, animer et évaluer des situations d'apprentissage en arts plastiques et médiatiques adaptées à l'évolution de l'enfant du primaire dans la construction de son image et structurées en fonction des paramètres du Programme de formation de l'école québécoise.

Étude approfondie du volet Arts plastiques inclus dans le Programme de formation de l'école québécoise du MELSL. Réalisation et expérimentation de situations d'apprentissage ancrées dans l'esprit de la réforme scolaire (de la conception à l'évaluation); appropriation et utilisation judicieuse du langage spécifique aux arts. Étude et application des paramètres de l'analyse réflexive et du portfolio tant comme outils de formation que comme outils d'évaluation.

EEL1010 Initiation à l'intervention pédagogique en adaptation scolaire

Ce cours vise à initier les personnes étudiantes aux fondements de l'intervention pédagogique en adaptation scolaire. Il vise à ce qu'elles soient en mesure de : Situer le rôle des personnes enseignantes en adaptation scolaire dans le système scolaire québécois; connaître les rôles des différents acteurs œuvrant auprès des élèves ayant des besoins diversifiés et définir l'intervention pédagogique auprès des élèves ayant des besoins diversifiés. Pour y parvenir, elles devront connaître les populations visées (élèves à risque, élèves en difficulté d'apprentissage, élèves en difficulté d'adaptation, élèves handicapés), les lois et politiques ministérielles ainsi que les modèles d'organisation de services.

Dans le cadre de ce cours, les personnes étudiantes seront également sensibilisées à l'importance de la collaboration interprofessionnelle, aux moyens de concertation en vigueur et aux documents composant le dossier d'aide particulière. Elles se familiariseront avec la planification et le pilotage de situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte de la diversité des besoins des élèves et des mesures permettant d'en tenir compte : différenciation pédagogique, pédagogie universelle, plan d'intervention adapté, utilisation des outils d'aide technologiques.

EEL1019 Stage I : sensibilisation au milieu scolaire (2 crédits)

Ce cours vise à découvrir la réalité et l'environnement scolaire en tant que future personne enseignante et à apprendre à s'y intégrer. De plus, il vise à se familiariser avec l'organisation générale d'une école à l'un des divers ordres d'enseignement et à en comprendre les composantes organisationnelles, psychopédagogiques et académiques. Il permettra également à découvrir la spécificité d'une classe d'adaptation scolaire au regard des composantes de l'organisation scolaire et à développer des capacités

d'observation.

L'environnement scolaire en adaptation scolaire et sociale : l'école et la classe, l'organisation matérielle et pédagogique, les ressources humaines et matérielles dont les ressources liées aux technologies numériques, l'organisation du temps d'activités en classe et hors classe, le rôle des différents intervenants, les programmes en vigueur pour les différentes disciplines, les différents comités à l'école. L'observation : quoi observer, pourquoi et comment, observation critique de comportements d'apprentissage et d'enseignement. Problématiques spécifiques à l'adaptation et l'inclusion scolaires, attitudes essentielles à l'intervention dans ce domaine. Ethique professionnelle : définition, manifestations et analyse réflexive. Amorce du dossier professionnel progressif pour appuyer le choix de carrière.

Les séminaires reliés au stage I permettent à l'étudiant, l'étudiante d'identifier ses objectifs professionnels et personnels et de préparer son insertion dans le milieu d'accueil.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1020 Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire (EEI1019)

Ce cours vise à découvrir les défis et les exigences liées à la pratique de l'enseignement et à participer à la planification et à la réalisation de différentes situations d'enseignement-apprentissage. Il permettra aussi à développer des attitudes spécifiques à l'intervention en adaptation scolaire et à expérimenter de manière progressive, sous la supervision de la personne enseignante associée et de la personne superviseure de stage, des savoir-agir pouvant soutenir le plaisir d'apprendre chez les élèves.

L'enseignement : les différentes matières et les programmes, la planification de l'enseignement, le matériel pédagogique, le pilotage et les stratégies d'enseignement dont celles favorables à la motivation des élèves ainsi qu'à l'utilisation des technologies numériques. Les tâches connexes : la participation à des activités hors classe, les différents comités, les rencontres avec les parents ou personnes tutrices. L'adaptation de l'enseignement aux différentes caractéristiques et problématiques des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Le matériel adapté. Les attitudes à développer, caractéristiques et manifestations : l'autonomie, la capacité d'adaptation, la créativité, les comportements éthiques, la construction de l'identité professionnelle par la pratique réflexive.

Les séminaires reliés au stage II permettent à l'étudiant, l'étudiante d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de préparer son insertion dans un milieu d'accueil et de mettre à jour son dossier professionnel progressif.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1055 Gestion de la classe en adaptation scolaire

Développer ses compétences à gérer le fonctionnement du groupe-classe en adaptation scolaire.

Les grandes approches en gestion de classe. L'instauration d'un climat de classe participatif, sécurisant, responsabilisant et inclusif en adaptation scolaire. Le développement d'une relation éducative de qualité avec les élèves et de relations positives au sein du groupe classe. L'exercice de l'autorité éducative. L'établissement d'attentes, de routines et de procédures claires. L'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou un handicap. L'influence de la qualité des pratiques d'enseignement sur l'attention et l'engagement des élèves et la mise en œuvre de pratiques d'enseignement-apprentissage-évaluation susceptibles de répondre aux besoins des élèves en adaptation scolaire. Les principes qui favorisent le respect des règles et des procédures. Les différentes fonctions des comportements perturbateurs et les interventions pour instaurer, maintenir et restaurer un climat de classe propices aux apprentissages (excluant les systèmes d'émulation vus en EEI-1056).

EEI1056 Difficultés socioémotionnelles et comportementales sévères en adaptation scolaire (EEI1055)

Développer ses compétences relativement à l'intervention auprès des élèves présentant des difficultés socio-émotionnelles et comportementales sévères.

Principes et cadre d'intervention auprès des élèves présentant des troubles du comportement au primaire et au secondaire. Définitions et manifestations des difficultés et des troubles de comportements extériorisés et intériorisés. Observation systématique et évaluation fonctionnelle des comportements, à partir d'un modèle (p ex., modèle SORC).

Sensibilisation aux différentes techniques d'intervention visant la prévention de la violence et de l'intimidation en classe, la modification comportementale, le développement des compétences socio-émotionnelles ainsi que la responsabilisation de l'élève (p ex., systèmes d'émulation, interventions cognitivo-comportementales, entraînement aux habiletés sociales), intervention en situation de crise. Sensibilisation aux attitudes professionnelles à privilégier. Application du plan d'intervention autodéterminé à des fins de mobilisation de l'élève présentant des troubles du comportement.

EEI1064 Stage IV : internat (9 crédits) (EEI1047 ou EEI1076 ou EEI1077; EEI1048 ou EEI1072; EEI1065 ou EEI1074)

Ce cours vise à consolider les compétences acquises en didactique, en interventions pédagogiques, en gestion de la classe et en éthique. L'ensemble des compétences professionnelles en enseignement est visé.

Prise en charge d'un groupe selon diverses modalités : personne-ressource pour l'élève, enseignement en équipe, prise en charge

complète du groupe. Analyse des difficultés et des besoins des élèves et adaptation de l'enseignement aux particularités du groupe. Expérimentation de diverses modalités d'enseignement et d'intervention, dont celles liées aux technologies numériques. Analyse des réussites et difficultés rencontrées durant le stage en utilisant une approche réflexive.

Les séminaires reliés au stage IV permettent à la personne étudiante d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de mettre à jour son dossier professionnel progressif et de préparer son insertion dans son milieu d'accueil.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEL1070 Laboratoire d'enseignement en adaptation scolaire et sociale (PPG1017)

Ce cours vise à habiliter les personnes étudiantes à mettre en œuvre, en laboratoire, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être liés à l'enseignement en adaptation scolaire.

Planifier des situations d'enseignement-apprentissage en tenant compte des élèves ayant des besoins diversifiés; mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage en apportant les ajustements nécessaires en réponse aux besoins individuels des élèves; mettre en pratique, en micro-enseignement, une planification en tenant compte du contenu et des compétences à enseigner, des trois temps de l'enseignement stratégique, incluant l'enseignement explicite, des principes de médiation, des fonctions exécutives ainsi que du développement des habiletés cognitives et métacognitives des élèves; porter un regard critique sur les interventions réalisées à travers les situations d'enseignement-apprentissage par une construction de sens par les pairs afin qu'elles tiennent compte des connaissances et des représentations de l'élève; considérer l'erreur comme un levier à l'apprentissage.

EEL1071 Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits)

Ce cours vise à amener le futur personnel enseignant à connaître et à comprendre l'inclusion scolaire : ses fondements, ses conditions optimales de mise en œuvre et les stratégies pédagogiques susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire et à leurs besoins en situation d'apprentissage.

Comprendre l'évolution des paradigmes (médical vers social; normalisation vers dénormalisation) et modalités de soutien et d'organisation des services aux élèves ayant des besoins diversifiés (de la ségrégation à l'inclusion; d'une logique de placement à une logique de service); comprendre les fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive, les conditions de réussites associées au déploiement de pratiques inclusives et universelles, les rôles des différents acteurs et actrices de l'éducation dans le processus d'inclusion, le plan d'intervention et moyens pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous et toutes et l'engagement accru des élèves au processus d'apprentissage.

EEL1072 Évaluation individualisée en lecture-écriture en adaptation scolaire (DID1118; DID1119)

Ce cours vise à former les personnes étudiantes à l'évaluation individualisée en lecture-écriture d'élèves du primaire et du secondaire (secteurs jeune et adulte) ayant des difficultés d'apprentissage.

Approfondir les connaissances théoriques en lien avec les difficultés et les troubles d'apprentissage en lecture et en écriture (causes et nature des difficultés); développer les compétences liées à l'évaluation des difficultés en lecture et en écriture chez des élèves du primaire et du secondaire en regard des attentes du programme de formation; développer les compétences liées au repérage d'indices de difficultés en lecture-écriture et, au besoin, à la référence aux professionnels des services complémentaires; élaborer et s'approprier différents outils, moyens et stratégies efficaces pour l'évaluation des difficultés en lecture-écriture auprès d'élèves du primaire et du secondaire; développer les compétences liées à la compréhension et à la rédaction de bilans d'évaluation en lecture-écriture et à la communication liée à la progression des apprentissages en lecture-écriture à la personne apprenante, à ses parents et à l'équipe pédagogique; comprendre l'interrelation entre l'évaluation et l'intervention, dans une perspective d'évaluation dynamique en lecture et en écriture.

Bases théoriques de l'évaluation des connaissances, des stratégies et des processus cognitifs impliqués dans la lecture et dans l'écriture; examen des notions de difficulté, d'erreur et d'échec en lecture et en écriture; étude des principales difficultés liées à la lecture-écriture, de leurs causes et de leur nature; intégration des savoirs issus de la formation en didactique du français (lecture-écriture); conception et pilotage de séances d'évaluation individualisée en lecture et en écriture auprès d'élèves du primaire ou du secondaire; études de cas et évaluation en contexte authentique de la lecture-écriture pour repérer les indices associés aux difficultés en lecture-écriture; évaluation des compétences à lire et à écrire d'élèves du primaire ou du secondaire en regard du programme de formation; rédaction d'un bilan des forces et difficultés en lecture et en écriture et priorisation des besoins en lecture-écriture; distanciation critique par rapport aux moyens d'évaluation présentés et pratique réflexive en évaluation des difficultés en lecture-écriture.

EEL1073 Intervention individualisée en lecture-écriture en adaptation scolaire (2 crédits) (EEL1072)

Ce cours vise à ce que les personnes étudiantes s'initient à l'intervention individualisée pour développer des compétences en lecture-écriture pour les élèves du primaire et du secondaire (secteurs jeune et adulte) ayant des difficultés d'apprentissage.

Développer les compétences liées au choix et à la mise en place d'interventions spécifiques visant à soutenir l'apprentissage des élèves ayant des difficultés en lecture ou en écriture; développer l'habileté à appuyer ses choix d'interventions sur les avancées de la recherche en sciences de l'éducation et dans les domaines connexes; approfondir des connaissances sur les moyens et les stratégies d'intervention individualisée auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture;

comprendre l'interrelation entre l'évaluation et l'intervention.

Survol des caractéristiques de l'intervention individualisée en lecture-écriture; exploration de différentes modalités de soutien à l'apprentissage en lecture-écriture au primaire et au secondaire ; survol des conditions qui favorisent un suivi individualisé efficace et de qualité auprès d'élèves ayant des difficultés en lecture-écriture; analyse critique d'outils, de moyens et de stratégies d'interventions conçus pour des élèves ayant des difficultés en lecture-écriture; recours à des écrits scientifiques permettant d'appuyer les choix d'interventions individualisées en fonction des besoins spécifiques des élèves; exploration des technologies (p.ex., ordinateur, tablette électronique, TNI ou autres) comme support à l'intervention en lecture-écriture; planification de séances d'intervention individualisée en soutien aux élèves ayant des difficultés en lecture et en écriture; prise en compte de l'évaluation dans l'intervention.

EEI1074 Évaluation individualisée en mathématiques en adaptation scolaire (DID1120; DID1121; DID1102)

Ce cours vise à former les personnes étudiantes à l'évaluation individualisée en mathématiques d'élèves du primaire et du secondaire (secteurs jeune et adulte) ayant des difficultés d'apprentissage.

Approfondir les connaissances théoriques en lien avec les difficultés et les troubles d'apprentissage en mathématiques (causes et nature des difficultés); développer les compétences liées à l'évaluation des difficultés en mathématiques chez des élèves du primaire et du secondaire en regard des attentes du programme de formation; développer les compétences liées au repérage d'indices de difficultés en mathématiques et, au besoin, à la référence aux professionnels des services complémentaires; élaborer et s'approprier différents outils, moyens et stratégies efficaces pour l'évaluation des difficultés en mathématiques auprès d'élèves du primaire et du secondaire; développer les compétences liées à la compréhension et à la rédaction de bilans d'évaluation en mathématiques et à la communication liée à la progression des apprentissages en mathématiques à la personne apprenante, à ses parents et à l'équipe pédagogique; comprendre l'interrelation entre l'évaluation et l'intervention, dans une perspective d'évaluation dynamique en mathématiques.

Bases théoriques de l'évaluation des connaissances, des stratégies et des processus cognitifs impliqués dans les mathématiques; examen des notions de difficulté, d'erreur et d'échec en mathématiques; étude des principales difficultés liées aux mathématiques, de leurs causes et de leur nature; intégration des savoirs issus de la formation en didactique des mathématiques; conception et pilotage de séances d'évaluation individualisée en mathématiques auprès d'élèves du primaire ou du secondaire; études de cas et évaluation en contexte authentique pour repérer les indices associés aux difficultés en mathématiques; évaluation des compétences en mathématiques d'élèves du primaire ou du secondaire en regard du programme de formation; rédaction d'un bilan des forces et difficultés en mathématiques et priorisation des besoins en mathématiques; distanciation critique par rapport aux moyens d'évaluation présentés et pratique réflexive en évaluation des difficultés en mathématiques.

EEI1075 Intervention individualisée en mathématiques en adaptation scolaire (2 crédits) (EEI1074)

Ce cours vise à ce que les personnes étudiantes s'initient à l'intervention individualisée pour développer des compétences en mathématiques pour les élèves du primaire et du secondaire (secteurs jeune et adulte) ayant des difficultés d'apprentissage.

Développer les compétences liées au choix et à la mise en place d'interventions spécifiques visant à soutenir l'apprentissage des élèves ayant des difficultés en mathématiques; développer l'habileté à appuyer ses choix d'interventions sur les avancées de la recherche en didactique des mathématiques et dans les domaines connexes; approfondir des connaissances sur les moyens et les stratégies d'intervention individualisée auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage en mathématiques; comprendre l'interrelation entre l'évaluation et l'intervention.

Survol des caractéristiques de l'intervention individualisée en mathématiques; exploration de différentes modalités de soutien à l'apprentissage en mathématiques au primaire et au secondaire ; survol des conditions qui favorisent un suivi individualisé efficace et de qualité auprès d'élèves ayant des difficultés en mathématiques; analyse critique d'outils, de moyens et de stratégies d'interventions conçus pour des élèves ayant des difficultés en mathématiques; recours à des écrits scientifiques permettant d'appuyer les choix d'interventions individualisées en fonction des besoins spécifiques des élèves; exploration des technologies (ordinateur, tablette électronique, calculatrice, TNI ou autres) comme support à l'intervention en mathématiques; planification de séances d'intervention individualisée en soutien aux élèves ayant des difficultés en mathématiques; prise en compte de l'évaluation dans l'intervention.

EEI1077 Stage III : Intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (EEI1020; EEI1070; DID1119; DID1102)

Ce cours vise à : prendre en charge une classe d'élèves ayant des difficultés et ou un handicap; expérimenter des stratégies et approches pédagogiques variées favorables à l'engagement des élèves dans leurs apprentissages; développer les compétences en gestion de la classe et en évaluation ; inventorier, créer ou adapter du matériel d'apprentissage et d'évaluation en fonction des caractéristiques spécifiques des élèves; développer des habiletés d'individualisation de l'enseignement selon les besoins et capacités des élèves; consolider les attitudes propres à l'enseignement en adaptation scolaire; développer des habiletés de réflexion dans l'action sur et pour l'action.

Enseignement : programmes, stratégies d'intervention, approches pédagogiques pour soutenir le plaisir d'apprendre, organisation temporelle et matérielle, conception et pilotage des situations d'enseignement-apprentissage adaptées. Évaluation des apprentissages des élèves. Collaboration : responsabilités inhérentes à la tâche d'enseignement.

Dans la foulée du stage précédent, la personne stagiaire doit expérimenter des stratégies dont elle n'a pu faire l'expérience et développer des compétences dans toutes les matières enseignées. Elle poursuit et intensifie le travail amorcé sur le plan de l'utilisation des technologies numériques ainsi que sur le plan des attitudes, dont celles liées à sa capacité motivationnelle, critique et réflexive.

Les séminaires reliés au stage III permettent à l'étudiant, l'étudiante d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de préparer son insertion dans un milieu d'accueil et de mettre à jour son dossier professionnel progressif.

Ce cours est lié à des règlements pédagogiques particuliers inscrits au programme. Veuillez consulter la section des règlements pédagogiques de votre programme d'attache.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EFI1010 Troubles de la parole et du langage

Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec les troubles associés au développement de la parole et du langage et avec les modalités d'intervention appropriées.

Les difficultés reliées à la parole et au langage et leur dépistage. Les procédés de la communication de base et les facteurs associés sur les plans physiologique, psychologique et social. Les modalités d'intervention éducative et rééducative.

FRA1022 Préparation au volet grammaire du TECFÉE

Objectifs

Connaître et maîtriser la terminologie de la grammaire moderne et ses méthodes d'analyse. Connaître les caractéristiques des classes de mots ainsi que la structure des groupes de mots et des phrases pour respecter les règles d'orthographe grammaticale et de syntaxe du français écrit soigné. Comprendre les régularités du système de la langue française.

Contenu

Le cours s'appuie sur l'utilisation systématique des outils de la grammaire moderne : le groupe syntaxique, le modèle P de la phrase de base et les manipulations syntaxiques. Il présente les caractéristiques morphosyntaxiques des classes de mots du français (classes variables et invariables, traits de variation, critères de reconnaissance). Il aborde la construction des groupes de mots (le noyau, ses expansions et leur fonction grammaticale), des phrases simples (dont quelques types et formes de phrases), ainsi que de quelques phrases complexes (formées par subordination et par coordination). Il propose une revue des différentes règles d'accord qui s'appliquent dans ces structures (l'accord du déterminant, de l'adjectif, du verbe ou de l'auxiliaire, et du participe passé, en particulier). Il couvre les règles d'emploi de la ponctuation interne (virgules, point-virgule, deux points) et finale.

LQF1051 La littérature québécoise pour la jeunesse

Connaître la littérature québécoise pour la jeunesse, particulièrement la littérature québécoise pour les adolescents, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui.

Émergence et évolution de la littérature québécoise pour la jeunesse. Identification des caractéristiques des principales œuvres. Analyse d'œuvres romanesques pour adolescents dans la perspective d'une poétique du roman. Étude des éléments constitutifs et périphériques du roman : narration, caractérisation des personnages, paratexte, etc.

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des centres des services scolaires et des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes; école autochtone d'hier à aujourd'hui.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école (CP9)

- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13)

PDG1040 Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)

S'initier aux valeurs fondamentales promues dans la profession enseignante. Amorcer le développement de sa posture éthique professionnelle et de son agir éthique.

Concepts de base liés à l'éthique professionnelle. Connaissance et fonction du cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante. Analyses de situations concrètes avec enjeux éthiques rencontrées dans les milieux d'enseignement (Exemple : citer les droits d'auteurs, avoir une conduite respectueuse au regard de l'utilisation du numérique, etc.) Processus de résolution et de délibération éthique. Enjeux éthiques liés au rapport aux savoirs et au rapport à l'autre (élèves, parents, collègues, institution et communauté).

Ce cours incite à la mobilisation d'un regard critique et contribue à accroître la capacité à justifier des décisions afin d'accompagner d'une manière appropriée et équitable les élèves, ainsi qu'à la capacité à démontrer une prise en compte et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes (entre autres la culture autochtone).

Compétence principale visée :

- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13).

PDG1041 Fondements des sciences humaines au préscolaire et au primaire (2 crédits)

Actualiser ses connaissances et s'appropriier les objets de savoirs en sciences humaines. Porter un regard critique à l'égard des contextes de production des savoirs en histoire et en géographie, ainsi que leurs retombées sur le développement des élèves. Acquérir une meilleure compréhension du rôle d'éducation à la citoyenneté. Développer les habiletés intellectuelles et techniques nécessaires à l'enseignement des sciences humaines. Adopter une attitude positive à l'égard de ces disciplines.

Fondements épistémologiques de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté. Concept de culture, au sens où l'entend l'UNESCO. Programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y occupent les sciences humaines au préscolaire et au primaire : structure, compétences et savoirs essentiels. Notions et réseaux conceptuels relatifs au temps, à l'espace, à la société, à l'analyse et à la comparaison des diverses sociétés et territoires. Démarche d'apprentissage, outils et techniques relatifs à l'histoire et à la géographie.

Ce cours procure à la personne étudiante des assises à la conception didactique en sciences humaines au préscolaire et au primaire. Certains schèmes conceptuels sur l'apprentissage et le développement cognitif abordés dans le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques sont repris dans le contexte spécifique des sciences humaines.

Compétence visée :

- CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

PDG1042 Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits)

Actualiser ses connaissances relatives aux notions enseignées au préscolaire et au primaire dans les champs disciplinaires suivants : astronomie, biologie, chimie, géologie, physique et technologie. S'approprier des éléments relatifs à la nature et la production des savoirs scientifiques et technologiques. Adopter une posture critique et prendre une distance face aux sciences et à la technologie.

La nature des savoirs en sciences et en technologie, les conditions de leur constitution, les obstacles à leur mise en forme. Les domaines scientifiques et technologiques reliés au programme ministériel et les conditions pédagogiques, voire didactiques, nécessaires à la mise en oeuvre d'activités significatives en sciences et en technologie pour l'élève du préscolaire et du primaire.

Ce cours prépare l'étudiant au cours de didactique des sciences et de la technologie.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

PDG1054 Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise

Développer une compréhension des approches curriculaires et de celles qui ont mené à l'élaboration du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Interroger et situer ses représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des approches curriculaires, des orientations ministérielles et du triangle pédagogique.

Comprendre les orientations générales de la formation initiale des personnes enseignantes, dont le Référentiel des compétences professionnelles. Explorer les contextes sociaux, culturels, économiques et politiques ayant conduit à l'élaboration des réformes curriculaires au Québec, et en saisir les éléments de rupture et de continuité. Comprendre la vision de l'apprentissage qui sous-tend le PFEQ et ses documents afférents (progressions des apprentissages et cadres d'évaluation) en explorant leurs composantes et leurs implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

Développer une première représentation des composantes d'une situation d'enseignement-apprentissage qui prend en compte les éléments du PFEQ et ses documents afférents.

Compétences principales visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice et médiateur d'éléments de culture

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétences secondaires visées :

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP4 : Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage

PDG1085 Fondements au programme Culture et citoyenneté québécoise (2 crédits)

S'initier à l'enseignement de l'éthique et de la sociologie ainsi qu'à l'éducation à la sexualité dans le contexte du programme Culture et citoyenneté québécoise du primaire à la fin du secondaire. Comprendre les enjeux du développement des compétences du dialogue et de la pensée critique.

Familiarisation avec les objectifs généraux du programme Culture et citoyenneté québécoise : la reconnaissance de soi et des autres, la poursuite du bien commun et préparer les élèves à exercer leur citoyenneté, en distinguant l'approche CCQ de celle de l'Univers social au primaire et de l'histoire au secondaire.

Exploration des différentes conceptions des composantes du dialogue et de la pensée critique, des défis et des avantages que ces composantes comportent.

PDG1086 Fondements à l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire

S'initier à l'histoire des idées et à la construction des connaissances mathématiques afin d'identifier les éléments qui constituent l'objet d'enseignement et de culture. Développer une vision élaborée des mathématiques en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage qui témoigne d'une intégration des perspectives historique, épistémologique, sociale et didactique.

Nature des notions mathématiques et de l'activité mathématique propres au primaire et au premier cycle du secondaire (arithmétique, algèbre, géométrie, mesure, statistique et probabilités et résolution de problèmes). Importance de la notion de problème et des rôles de l'activité de résolution de problèmes dans l'évolution des connaissances en mathématiques et dans l'apprentissage individuel selon des perspectives épistémologique et sociale. Histoire des approches pédagogiques en mathématiques et des diverses conceptions de l'apprentissage qu'elles impliquent en relation avec l'enseignement des mathématiques au primaire et au premier cycle du secondaire.

Étude du développement des formes de pensée mathématique (pensées arithmétique, algébrique, géométrique, métrique statistique, probabiliste, etc.). Conditions pédagogiques susceptibles de mettre en œuvre une activité mathématique constructive chez l'élève du primaire et du premier cycle du secondaire.

Ce premier cours relatif aux mathématiques vise essentiellement et en priorité à comprendre, à mieux saisir, l'objet de savoir à enseigner au primaire et au premier cycle du secondaire et les buts recherchés par son enseignement dans la formation des individus. Ce cours met les bases pour les cours de didactique.

PDG1087 Fondements à l'enseignement de la grammaire rénovée en adaptation scolaire

Comprendre le concept de transposition didactique et son effet sur l'enseignement de la langue en classe d'adaptation scolaire. Accroître ses connaissances à l'égard de la grammaire rénovée; consolider sa maîtrise du métalangage de la discipline. Développer sa capacité à émettre un raisonnement grammatical en syntaxe et en orthographe grammaticale. Se familiariser avec les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire et du secondaire, dans une perspective d'enseignement en adaptation scolaire.

Le cours est centré sur des notions de grammaire rénovée québécoise : la phrase de base, les manipulations syntaxiques, les groupes syntaxiques, les classes de mots, les types et formes de phrases, les principales fonctions syntaxiques, le système des accords et quelques éléments de la phrase complexe. Les savoirs essentiels sont ciblés; ils sont réfléchis dans l'esprit d'une transposition didactique adaptée au contexte de l'adaptation scolaire.

PED1022 Collaboration école, familles et communautés

Reconnaître que le rôle social de l'école se construit notamment à travers les relations avec les familles et les membres de la communauté. Soutenir le développement d'une représentation complexe des élèves, des familles et des communautés minorisées.

Différents termes et concepts pour appréhender la diversité sociale selon des approches constructiviste, inclusive, anti-oppressive et décoloniale. Les concepts d'inégalités sociales en éducation, de processus d'exclusion, dont le racisme et le sexisme en contexte scolaire; les divers modèles de collaboration ÉFC; les réalités et expériences des familles, notamment celles qui sont considérées "à distance" de l'école (exemple: milieux défavorisés, les familles immigrantes/racisées, les communautés autochtones, les familles monoparentales, LGBTQ+). Analyse des débats sociaux entourant les inégalités éducatives, concernant notamment les choix éducatifs alternatifs, la prise en compte de la diversité à l'école et la légitimation des appartenances multiples, savoirs, langues et cultures minorisés au sein de l'espace scolaire.

Le cours vise à amener les futurs enseignants.e.s à inclure les perspectives autochtones dans la pratique enseignante et dans l'établissement de relations dans et en dehors de l'école afin de reconnaître l'interdépendance des acteurs éducatifs et de tendre vers une école au service de la communauté. En proposant une approche réflexive, il amène les futur.e.s enseignant.e.s à déconstruire le regard normatif de l'école sur les familles et les communautés.

Compétences principales visées :

- Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (ancienne 9)
- Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PED1036 Culture, langue et littératie en contexte autochtone

Réfléchir sur la littératie en tant que processus social et cognitif, connaître son émergence historique et identifier les défis que pose son appropriation en contexte éducatif autochtone et autres milieux sociaux présentant des caractéristiques similaires. Les sociétés orales et les sociétés de l'écrit; justification et limites de cette distinction. Caractéristiques cognitives de l'oralité et de la scripturalité. Culture populaire et culture savante. Evolution historique de la littératie.

Le monde autochtone et l'Occident : enculturation, acculturation et aliénation culturelle. L'écriture des langues autochtones. L'épisode des pensionnats. Le développement des systèmes scolaires autochtones; langue, culture dans les programmes scolaires autochtones. Similitudes et différences socioculturelles entre les populations autochtones, immigrantes et les milieux dits « populaires ». Les divers aspects et niveaux de littératie et leur traduction en termes d'objectifs éducatifs. Le contexte social de la littératie et l'institution scolaire; le phénomène du décrochage.

Remarque : Ce cours peut s'avérer pertinent pour quiconque, éducateur ou autre, appelé à travailler en milieu autochtone et, façon générale, pour les éducateurs en milieu interculturel ou socialement défavorisé, autochtone ou non.

PED1038 Jeu et psychomotricité

Amener l'étudiant à mieux comprendre le développement psychomoteur de l'enfant et outiller l'étudiant pour exercer des choix pédagogiques (en lien avec le jeu) afin de favoriser le développement moteur des enfants d'âge préscolaire.

Ce cours approfondit les différents aspects du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans : aspects cognitifs et affectifs ; déterminants du développement moteur ; étapes de développement et comportements moteurs fondamentaux ; schéma corporel ; latéralité ; stabilisation/équilibre. La place du jeu dans le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans : activités motrices ludiques, environnement naturel et dimension écologique. Le choix, la planification et la réalisation d'activités selon le groupe d'âge et les stades de développement moteur.

PED1044 La musique au service de l'enseignement

Note : Il n'est pas nécessaire d'avoir un bagage musical poussé pour s'inscrire à ce cours. Néanmoins, l'étudiant doit avoir fait un minimum de 6 crédits en didactique.

Objectifs

Ce cours vise à développer des compétences à concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage dans une discipline au programme (français, mathématiques, arts, éducation physique, sciences, etc.) en y incluant des éléments de la discipline musique; analyser certains savoirs essentiels propres à l'enseignement de la musique; créer des liens entre la discipline musique et les autres disciplines du PFEQ (français, langue d'enseignement, mathématiques, arts, sciences, éducation physique, etc.); expérimenter et

analyser plusieurs activités musicales afin d'en déterminer les objectifs et les retombées sur les plans des apprentissages, du développement des compétences, de la motivation et du développement global des apprenants.

Contenu

Ateliers pratiques pour intégrer certaines notions musicales se trouvant dans le PFEQ; approche expérientielle impliquant la musique et permettant des apprentissages variés dans plusieurs disciplines et combinant la musique et le mouvement (danse) afin d'en dégager les retombées sur le développement des apprenants; intégration des savoirs essentiels de la musique à son enseignement des autres disciplines du PFEQ; planification et pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage ou d'interventions individualisées dans une discipline du programme de formation en y intégrant des éléments de la discipline musique; création de matériel pédagogique original; analyse critique d'activités interdisciplinaires (musique et autres disciplines) : avantages et inconvénients selon une liste de critères, étude de la structure; étude des liens entre musique, motivation et apprentissage des autres disciplines; étude des retombées de l'apprentissage musical et des données issues de la recherche sur le développement de l'élève dans une perspective globale (motivation, développement cognitif, psychomotricité, langage oral et écrit, etc.); exploration des principales approches pédagogiques associées à la musique en milieu scolaire, dont l'approche Orff-Schulwerk, étude de la contribution de la musique en lien avec les concepts de différenciation pédagogique (diversification de l'enseignement), d'évaluation des apprentissages et d'inclusion scolaire.

PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant

Acquérir des connaissances sur le développement du langage oral de l'enfant susceptibles d'orienter l'action pédagogique dans la classe.

Notions de langage, langue, parole et communication. Mécanismes physiologiques et étapes de la chaîne de communication. Les théories relatives au développement typique du langage et la manière dont elles la situent par rapport aux autres aspects du développement de l'enfant. L'évolution des composantes phonologique, morphosyntaxique, lexicale, sémantique et pragmatique du langage au sein des processus de développement du langage chez l'enfant jusqu'à l'âge scolaire. Observation et analyse de corpus langagiers d'enfants. Aspects sociolinguistiques et l'incidence de la diversité sociale et linguistique sur le développement du langage.

Ce cours s'inscrit dans les cours visant à connaître les élèves et leur développement typique compte tenu de l'interdépendance des sphères langagière, cognitive et socio-affective dans la compréhension du développement de l'enfant. Il contribue au développement des fondements relatifs à l'enseignement de la langue. Les considérations sur le développement typique abordées dans ce cours seront réinvesties dans les cours sur les difficultés, notamment celles touchant à la parole, au langage et à la communication.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).

PPG1009 Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation (EEI1076 ou EEI1077)

Comprendre et mettre en oeuvre la résolution créative de problèmes en contexte d'apprentissage par projet. Mettre en oeuvre les concepts de recherche-action-intervention, de créativité incluant les phases d'un processus créateur, de résolution de problèmes et ses différentes étapes, de pédagogie différenciée et des stratégies associées.

Identification de différentes situations d'apprentissage et de stratégies pédagogiques permettant d'apporter un regard critique sur un problème en adaptation scolaire. Application de la résolution de problèmes et ses étapes dans l'élaboration et la réalisation d'un projet pédagogique en milieu scolaire. Planification, pilotage, évaluation de projet et présentation. Bilan de formation et autorégulation des apprentissages en contexte de projet (présentation par affiche dans le cadre d'un colloque étudiant).

Ce cours est lié au stage IV et doit s'actualiser dans une expérience de projet de type recherche-intervention

Règlement pédagogique particulier : Le cours PPG1009 doit être suivi en concomitance avec le cours EEI1064 Stage IV : internat.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Le cerveau et les concepts d'apprentissage dans les courants béhavioriste, cognitiviste, constructiviste et socioconstructiviste.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en œuvre dans l'apprentissage afin qu'ils puissent fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à concevoir des planifications inclusives qui tiennent compte des processus cognitifs et des caractéristiques des élèves, notamment dans le cadre « des changements nombreux et importants depuis 20 ans » (Réf. 2020).

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PPG1019 Jeune adulte et son rapport à l'école

Ce cours vise à permettre au futur personnel enseignant de comprendre les principes andragogiques qui animent l'éducation des adultes et de l'initier à œuvrer auprès des jeunes adultes qui présentent une diversité d'expériences et de parcours personnels, scolaires et professionnels.

Initiation aux concepts, aux approches et aux méthodes de la psychologie de l'apprentissage chez les jeunes adultes, tant au secteur jeunes (p. ex., formation préparatoire au travail, formation aux métiers semi-spécialisés) que celui de la formation aux adultes (p. ex., formation générale des adultes et formation professionnelle). Retracer l'historique de la formation des adultes au Québec : éducation populaire, formation continue, francisation et alphafrancisation. Considération de l'approche holistique et des principes andragogiques à l'égard des jeunes adultes (p. ex., expériences scolaires, projet de vie, projet de formation), de la diversité de leurs besoins, de leur vécu de même que de leurs intérêts et de leurs préférences professionnelles. Étudier les différents parcours de formation, en milieu de travail, dans les groupes sociocommunautaires et dans les milieux marginaux ou non traditionnels. Prendre en compte les déterminants de la psychopédagogie pour examiner la situation sociale et scolaire des adultes et intervenir auprès d'eux.

PPG1026 Attitudes du personnel enseignant et bien-être des élèves à l'école

Ce cours vise à permettre au futur personnel enseignant de mieux se connaître et de maîtriser plus adéquatement le pouvoir de ses actions sur le bien-être des élèves à l'école, notamment, en soutenant leur engagement dans le processus d'apprentissage et en suscitant le plaisir d'apprendre.

Comprendre les dynamiques entre attitudes, comportements, pensées et émotions de la personne enseignante au regard du bien-être des élèves. Comprendre l'effet de ses attitudes sur les émotions des élèves, sur leur sentiment d'autoefficacité, sur leur perception de soi, sur leur stress, sur leur engagement et sur les attributions causales. Parfaire ses attitudes pour soutenir les besoins issus de la diversité (p. ex., rythmes d'apprentissage, sexuelle et de genre). Développer sa capacité d'autoévaluation, d'analyse, de réflexion et d'innovation par rapport à son rôle quant au développement d'un climat de classe et d'école favorable à l'engagement scolaire et au déploiement de comportements autodéterminés ainsi qu'au développement de saines habitudes de vie (alimentation, santé physique et sexuelle) chez les élèves. Examiner les styles de communication en contexte d'intervention pédagogique et leurs influences sur les relations éducatives.

PRS1013 Jouer et apprendre avec les mots

En considérant le jeu comme un contexte de développement, ce cours permet à l'étudiant de favoriser le développement global de l'enfant, notamment en ce qui concerne le développement langagier.

Différentes stratégies et interventions possibles sont abordées afin de stimuler le développement du langage des enfants. L'émergence de l'écrit, l'utilisation de la littérature jeunesse, le langage oral en milieu francophone et en milieu plurilingue, les situations d'apprentissages issus du jeu et la communication à l'oral et à l'écrit avec les parents sont quelques-uns des thèmes qui sont abordés dans ce cours.

PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant

Tracer le portrait des connaissances actuelles relative à la culture du développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective, dans une perspective de compréhension du continuum de développement de l'élève (de la petite enfance au début de l'âge adulte) en contexte éducatif. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle de la personne professionnelle cultivée quant regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent.e. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les facteurs clés du développement social et émotionnel.

En couvrant le continuum de développement de l'élève le cours vise principalement l'appropriation et la mobilisation des connaissances relatives au(x):

- principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : théories psychodynamiques, anthropologiques, des rôles sociaux, écologiques ;
- défis et étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent selon le continuum développemental de 0 et 18 ans ;

- facteurs intrinsèques (estime de soi, identité et expression de genre, compétences émotionnelles, tempérament, cognition, etc.), extrinsèques (amitiés, climat scolaire, contexte familial, facteurs ethnoculturels (perspectives autochtones), etc.) pouvant influencer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire :

- à l'apport de la relation personne enseignante-élève comme facettes contribuant au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- difficultés liées au développement social et émotionnel (anxiété, difficultés liées à l'image corporelle et à l'alimentation, dépression, intimidation, consommation massive du numérique, par exemple) et leurs répercussions en contexte éducatif ;
- stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe; à l'éducation à la santé implicite et explicite selon les difficultés rencontrées.

Ce cours soutient la préparation de l'étudiant.e. à intervenir, peu importe le contexte éducatif, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler le contenu théorique entourant le développement social et émotionnel précité, au plan pédagogique. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les difficultés qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

Compétences visées :

- Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement
- Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe classe
- Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

PSE1049 Dépendances

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance critique à propos des dépendances tant dans ses assises théoriques que dans ses manifestations cliniques. La consommation d'alcool, de drogues, de jeux de hasard et d'argent et la surutilisation des écrans sont abordés via les différentes dimensions biopsychosociales leur étant rattachées.

Les principales substances psychoactives (SPA) et leurs effets. La variété de l'offre de jeux de hasard et d'argent et d'applications pour les écrans. L'ampleur de la consommation d'alcool, d'autres drogues, des jeux de hasard et d'argent et de l'utilisation des écrans dans la population générale et dans des populations spécifiques (jeunes, détention, etc.). Les processus qui prévalent quant à la consommation de SPA (tolérance, sevrage, dépendance physique et psychologique, etc.) ainsi que pour l'usage des jeux de hasard et d'argent et l'utilisation des écrans. Les conséquences possibles de la consommation, des habitudes de jeux de hasard et d'argent et de la surutilisation des écrans. Les comorbidités associées (délinquance, santé mentale, ITSS, itinérance, etc.). Les modèles théoriques explicatifs des dépendances. Les facteurs de risque et de protection associés aux dépendances. Les aspects légaux associés.

SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)

Ce cours vise à aiguïser le sens critique des personnes étudiantes de manière qu'elles puissent prendre des décisions judicieuses, fondées sur des connaissances issues de la recherche, relativement au développement de dispositifs pédagogiques et à leur mise en œuvre en contexte scolaire. En particulier, il vise l'acquisition de connaissances sur le plan méthodologique, ainsi que le développement d'habiletés en matière d'exploitation de résultats de recherche en éducation. Les apprentissages ciblés permettent à la personne étudiante de comprendre la posture de praticien réflexif et de dégager des pistes de développement professionnel. Les apprentissages ciblés s'inscrivent ainsi et s'inscrivent dans l'optique d'un usage pertinent de résultats de recherche dans sa pratique enseignante. À plus long terme, il est souhaité que les acquis de la personne étudiante dans ce cours l'incitent à adopter une pratique professionnelle guidée par la recherche en éducation.

Mobilisation des résultats de recherche pour le développement de la pratique professionnelle en enseignement. Situation professionnelle qui pose un problème ou une idée de développement à approfondir dans sa pratique enseignante ou sa discipline d'enseignement. Stratégies issues de la recherche. Connaissances fondamentales et observations empiriques comme « leviers » à la prise de décisions pédagogiques. Analyse critique de dispositifs et d'outils pédagogiques à usage précis en contexte scolaire. Validité, sensibilité et précision des dispositifs pédagogiques et des outils. Exploitation de différents types de données et prise en compte d'informations de sources variées. Posture professionnelle de praticien réflexif et pratique réflexive.

TCA1001 Fondements des troubles du comportement alimentaire

Le cours s'adresse à tous les étudiants de premier cycle qui s'intéressent directement ou indirectement au continuum des troubles du comportement alimentaire (TCA) ; selon une visée transdisciplinaire et intersectorielle appliquée à l'Éducation à la santé et la Santé.

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances fondamentales approfondies relatives au continuum des attitudes et

des comportements dysfonctionnels allant du pôle « fonctionnel » au pôle dysfonctionnel (incluant l'anorexie mentale, la boulimie, le trouble d'accès hyperphagiques, les troubles du comportement alimentaire non spécifiés).

La première section présente l'évolution conceptuelle des TCA : l'approche historique, les définitions, les critères d'évaluation (diagnostic) et les manifestations des TCA. La deuxième section présente les facteurs bio-psycho-sociaux influençant le pronostic des TCA : l'épidémiologie, l'étiologie, les populations à risque, ainsi que les différents facteurs de maintien des TCA. Enfin, la troisième section cible l'intervention (préventive et thérapeutique) en aborde les méthodes de mesure, la prévention primaire et la prévention secondaire et tertiaire.

L'ensemble des connaissances dispensées sont issues des données probantes en Éducation à la santé et en Santé en ciblant les pratiques innovantes. Le contenu de ce cours s'appuie sur des postures épistémologiques à la fois dimensionnelles et catégorielles de type intersectoriel (sciences humaines et sociales et sciences de la santé, numériques).

TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique

Développer la compétence à mobiliser le numérique pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique (enjeux numériques, réflexion éthique). Développer et mobiliser ses habiletés technologiques (mise à jour des habiletés technologiques, technologies émergentes). Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage (potentiel didactique et pédagogique). Développer et mobiliser sa culture informationnelle (littératie numérique et médiatique, éducation aux médias). Collaborer à l'aide du numérique (environnements collaboratifs, modalités de collaboration). Communiquer à l'aide du numérique (outils numériques de communication, conventions liées à la communication). Produire du contenu avec le numérique (choix réfléchis des outils numériques, recours à différents supports médiatiques, productions multimodales). Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés (fonctionnalités d'aide à l'apprentissage). Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation (formation continue). Résoudre une variété de problèmes avec le numérique (représentation du problème, pistes de solution et mobilisation de diverses ressources numériques). Développer sa pensée critique à l'égard du numérique (apports et limites documentés des outils, modèles et théories en technologie éducative, avancées scientifiques). Innover et faire preuve de créativité avec le numérique (projets créatifs, ouverture face à l'innovation).

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, à ceux axés sur la gestion de classe de même qu'à ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage et sur l'évaluation des apprentissages. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité abordée dans ceux portant sur la gestion de classe et sur l'intervention auprès des élèves en difficulté.

Compétence visée :

- CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.

TLE1044 Mise à jour de ses habiletés technologiques (1 crédit)

Développer et mettre à jour ses habiletés technologiques. S'approprier des outils technologiques (tableau numérique interactif, écran interactif, outils de présentation, traitements de texte, suites bureautiques en ligne, fonctionnalités de la tablette). S'initier à différents outils de partage infonuagiques. Distinguer les différents formats de fichiers. Cibler les principales caractéristiques et fonctionnalités de divers outils technologiques et technologies émergentes. Développer des habitudes de communication professionnelles.

Le TLE1044 se veut une préparation au stage 2 et au cours TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique.